



En direct du CSE 28/03/24

Déclaration du SNU sur les Nouvelles Modalités d'Accompagnement et de Suivi – MSA

Le Jeu du « Chamboule tout »



Les enjeux de France Travail et de la loi plein emploi nous amènent à devoir « faire encore plus pour ceux qui en ont le plus besoin », le tout à iso- effectif.

Il semble que l'on parte du constat, non prouvé, que les modalités actuelles d'accompagnements ne fonctionnent pas ! Et comme le projet pose et répète que nous ne pourrons pas recruter, la conclusion est imparable : **nous allons devoir externaliser tout ou partie de certains parcours et services.**

Les nouvelles modalités de suivi seront basées sur les besoins des DE : Ou comment faire du neuf avec du vieux !?

Les deux modèles proposés dans le pilote d'expérimentations vont générer de profonds changements d'organisation pour les agences qui ont la « chance » de les tester. Cela va impliquer une refonte globale de la segmentation des portefeuilles en fonction de la nature des besoins pour le 1^{er} modèle et de l'intensité pour le second modèle.

L'expérimentation doit débuter dans 15 jours, et le PowerPoint présenté ce jour en CSE ne nous donne que des informations générales sur la philosophie des modèles, sur la stratégie d'externalisation, les objectifs, les attendus...

Au moment où l'on s'attend à avoir des précisions sur les modalités pratiques de mise en œuvre de l'expérimentation en agence : rien, ou quasi rien !

Quelle sous-traitance pour quel volume, pour quelle durée, avec quels organismes ? Comment sera financée cette externalisation de l'accompagnement ? Question d'autant plus cruciale qu'il a été annoncé un rabotage de 600 millions d'euros du budget de FT sur les 3 prochaines années.

Combien de portefeuilles et quelle taille ? Contenu et fréquence de l'accompagnement ? Quels outils de diagnostic ? Quels services rationalisés ? Quel rôle pour les psychologues du travail dans l'organisation des Portefeuilles Projet ?Quel accompagnement, quels appuis pour les agences qui auront la chance d'être sélectionnées ? Quels impacts sur l'organisation, sur la santé des salariés ?

On nous dit que cela fera justement l'objet de l'évaluation, mais nous aurions aimé que ces impacts soient identifiés en amont du déploiement.

Les agences expérimentatrices risquent de payer les pots cassés, comme bien souvent au démarrage de nouveaux modes d'accompagnement. Et cette fois, ce n'est pas une modalité qui est testée mais une refonte globale des modalités de suivi, avec recours à l'externalisation, avec ré-internalisation du travail sur le projet professionnel, donc un impact humain et organisationnel qui touchera tous les salariés de l'agence. Le tout dans une période de profonde incertitude et dans une année de transformation tous azimuts. Le SNU ARA note une nouvelle fois que sur les projets de transformation de l'établissement, il n'est décliné aucun plan de prévention des risques sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

N'était-il pas urgent d'attendre une relative stabilité du nouvel opérateur France Travail avant de modifier profondément son cœur de métier au risque de l'exploser ?



syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr



<https://snu-ara.fr>



facebook.com/Snu-Ara



twitter.com/SnuPoleEmploi